

# Décrets, arrêtés, circulaires

## MESURES NOMINATIVES

### MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER, EN CHARGE DES TECHNOLOGIES VERTES ET DES NÉGOCIATIONS SUR LE CLIMAT

#### Arrêté du 10 février 2010 portant nomination au Conseil supérieur de l'éducation routière

NOR : DEVS1002400A

Par arrêté du ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et négociations sur le climat, en date du 10 février 2010 :

Sont nommées membres du Conseil supérieur de l'éducation routière les personnes dont les noms suivent :

#### *1° Au titre de représentants des collectivités territoriales*

M. Charles BICH, pour l'association des départements de France ;  
M. Lionel WALKER, pour l'association des maires de France.

#### *2° Au titre des représentants élus des professionnels exerçant dans le champ de la formation à la sécurité routière*

En tant que représentants des responsables d'établissement

MM. Daniel BLOT, Loïc TURPEAU et Michel SCHIPMAN pour le Conseil national des professions de l'automobile (CNPA) ;

Mme Marie-Renée CLOUD pour la Fédération nationale des enseignants de la conduite (FNEC) ;

M. Philippe COLOMBANI pour l'Union nationale des indépendants de la conduite (UNIC) ;

M. Jean-Louis BOUSCAREN pour l'Union nationale intersyndicale des enseignants de la conduite (UNIDEC).

En tant que représentants des salariés

MM. Jean-Claude PRINCET et Bruno GARANCHER pour la Chambre nationale des salariés responsables de l'enseignement de la conduite et de la sécurité routière (CNSR) ;

Mme Chantal LEGRAND pour la Fédération nationale des enseignants de la conduite (FNEC) ;

MM. Bruno de KORSACK et Jean-Claude BARNABE pour le Syndicat national de l'enseignement de la conduite et de l'éducation routière (UNSA – Education routière) ;

M. Jacques BRASSEUR pour l'Union nationale indépendante des salariés de l'enseignement de la conduite automobile (UNISDECA).

#### *3° Au titre des représentants de la société civile*

M. Paul KLEFFERT de la Confédération de la consommation et du cadre de vie (CLCV) pour les consommateurs.

M. Pierre GUSTIN de la prévention routière pour les associations œuvrant pour la sécurité routière.

M. Antoine BEAUFORT pour le Conseil national de la jeunesse.

#### *4° Au titre des personnalités qualifiées choisies en raison de leurs activités professionnelles ou de leurs travaux en matière d'éducation routière*

M. Gérard ACOURT, président de l'Ecole de conduite française (ECF).

M. Christian GROLIER, délégué principal au permis de conduire et à la sécurité routière et secrétaire général du SNICA-FO.

Mme Nathalie IRISSON, responsable communication et relations extérieures du groupement des entreprises mutuelles d'assurance (GEMA) et secrétaire général de GEMA Prévention.

Mme Catherine LESTRE DE REY, directrice du réseau national d'écoles de conduite de la Fédération des associations de la route pour l'Education (FARE).

Mme France WOLF, membre du bureau national de la fédération française des motards en Colère (FFMC).

M. Claude LIEBERMANN, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, représentant le vice-président du Conseil général de l'environnement et du développement durable, est nommé président.